



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 26 Janvier 2018 – CHAVILLE

Clubs et compagnies présents ou représentés : Antony (8 voix), Asnières-sur-Seine (7 voix), Bois-Colombes (7 voix), Châtenay-Malabry (6 voix), Châtillon (6 voix), Chaville (9 voix), Issy-les-Moulineaux (12 voix), Le-Plessis-Robinson (7 voix), Rueil-Malmaison (10 voix), Sceaux/Fontenay-aux-Roses (8 voix), Sèvres (5 voix), Suresnes (8 voix), Ville-d'Avray (7 voix), Villeneuve-la-Garenne (3 voix).

Clubs excusés : Boulogne-Billancourt (6 voix), Saint-Cloud (5 voix), Colombes (7 voix)

Clubs et compagnies absents ou non représentés : Bagneux (5 voix), Garches (1 voix), Nanterre (0 voix), Clichy la Garenne (4 voix), Gennevilliers (7 voix)

Membres du comité présents : Jean-Claude DUFOUR, Christian DELOBELLE, Edwige MEURINE, Marie-France BRICARD, Marilyne BARRAULT, Dany LEBEUF

Membres du comité excusés : Odile VILLETTE, Jean-François TASSIN.

* * * * *

La séance est ouverte à 19h30. L'Assemblée générale peut valablement délibérer, les représentants des clubs étant porteurs de 109 voix sur 140 (quorum de 67 voix requis pour les élections de personnes).

Jean-Claude Dufour souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et compagnies. Il remercie La Compagnie de CHAVILLE pour l'accueil de l'Assemblée générale. Il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers disparus.

I : Rapport moral du comité pour la saison 2016—2017

Jean-Claude DUFOUR donne lecture du rapport moral du comité, annexé au présent compte rendu.

Question : Une solution a-t-elle été trouvée pour stocker le matériel du Comité Départemental ?

Réponse : L'échéance d'occupation des locaux pour la fin d'année 2017 a été respectée. A ce jour, le matériel est toujours stocké à Antony dans d'autres locaux de la mairie dans l'attente d'une solution pérenne.

La motion 1 est votée à l'unanimité.

Motion 1 : L'Assemblée générale approuve le rapport moral.

JCD
EF



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



II : Rapport financier 2016—2017

Marie-France BICARD donne lecture du rapport financier pour la saison 2016—2017, annexé au présent compte rendu, qui dégage un résultat positif de 6698.78 €.

L'écart constaté entre le budget prévu et le résultat s'explique par l'importante prise de licences, un programme de formations moins conséquent qu'attendu, et surtout par le report de décisions d'investissement dans du matériel.

L'Assemblée générale s'accorde sur la nécessité de mener une réflexion sur les investissements du Comité départemental, pour employer nos ressources de manière efficace.

La motion 2 est votée à l'unanimité.

Motion 2 : *L'Assemblée générale approuve le rapport financier.*

III : Budget prévisionnel pour 2018—2019

Marie-France BRICARD présente le budget prévisionnel pour la saison 2018—2019, annexé au présent compte rendu. Il est équilibré à 41.000,00 €.

Ce budget prévoit de continuer à faire appel à des intervenants extérieurs pour nos formations quand cela est nécessaire, et de participer aux frais d'inscription en formation des archers du département, même quand l'organisateur n'est pas le Comité départemental mais l'un des clubs ou compagnies.

La motion 3 est votée à l'unanimité.

Motion 3 : *L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel.*

IV : Election pour le Poste de Trésorier

Marie-France BRICARD qui avait été coopté lors de la première réunion du bureau pour gérer la trésorerie, présente sa candidature pour le poste de Trésorière.

La motion n° 4 est votée à l'unanimité

Motion 4 : *L'Assemblée générale approuve l'élection de Marie-France BRICARD.*

V : Désignation de deux vérificateurs aux comptes

L'Assemblée générale désigne Guillaume PLUMAGAT et Claudine GUILPAIN comme vérificateurs aux comptes pour l'exercice courant.

VI : Élection du délégué du Comité départemental à l'Assemblée générale de la FFTA

Les clubs et compagnies échangent avec les candidats à l'élection à propos de la vie fédérale et de l'Assemblée générale à venir. Après vote, l'Assemblée générale adopte la motion 5 à l'unanimité.

Motion 5 : *L'Assemblée générale du Comité départemental de tir à l'arc des Hauts-de-Seine a fixé le nombre de délégués à élire à 1.*



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Conformément à l'article 9.5 des statuts de la Fédération, un appel à candidature a été fait.

Se sont portés candidats avant la date limite :

- M. Jean-Claude Dufour
- M. Dany LEBEUF

Le vote a eu lieu à bulletin secret.

Nombre total de voix inscrites pour le Comité départemental : 140

Nombre de voix disponibles : 109

Suffrages exprimés : 109

Abstentions : 0

III : Questions diverses

- Un appel à candidature pour le championnat départemental de tir en salle Adultes 2019 est lancé.
- Le championnat départemental JEUNES et SANS VSEURS sera organisé par la Compagnie d'ASNIERES le dernier week-end de janvier 2019 (26 et 27 janvier).
- DD92 et Challenge 92 par équipes mixtes de clubs 2018. Les clubs et compagnies sont invités à faire parvenir leurs inscriptions à la Commission sportive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

* * * * *

La secrétaire, Edwige Meurine

Le président, Jean-Claude Dufour

**COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR A L'ARC DES HAUTS DE SEINE**
35, rue des Capucines
92370 CHAVILLE
N° ENREGISTREMENT : 22013552